

Règlements officiel du concours Instagram

1. Organismes

Le présent concours est organisé conjointement par :

- **Franchise Les Enfants Terribles Brasserie**, situé au 38 Place du Commerce, bureau 235, Verdun, H3E 1T8, ci-après dénommé «Les Enfants Terribles ».
- **[Nom de la marque]**, situé au [adresse complète], ci-après dénommé « la Marque ».

2. Durée du concours

Pour les partenaires OR, le concours dure 10 jours. Pour les partenaires Argent et Bronze, le concours dure 24h. Le concours sera publié le X décembre à 10h am (HNE). Il y aura un concours par jour, du 1er au 24 décembre 2024 sur la page Instagram des Enfants Terribles.

3. Admissibilité

Pour participer, les conditions suivantes doivent être respectées :

- Être résident du Québec.
- Être âgé de 18 ans ou plus.
- Avoir un compte Instagram public.
- Ne pas être employé(e), représentant(e) ou mandataire des Organismes, ni un membre de leur famille immédiate ou une personne vivant sous leur toit.
- Le gagnant doit être disponible pour venir chercher son prix dans l'une des brasseries du Grand Montréal. (Outremont, L'Île-des-Soeurs, Laval, Place Ville Marie, Brossard)

4. Comment participer

Pour participer au concours, suivez ces étapes :

1. Suivez les comptes Instagram **@jesuisunenfantterrible_** et **@[Compte_de_la_Marque]**.
2. Aimez la publication officielle du concours.
3. Identifiez [nombre] ami(e)s en commentaire sous la publication.
4. [Optionnel] Partagez la publication en story pour augmenter vos chances (selon les règles d'Instagram, cette étape ne peut pas être obligatoire).

5. Prix

Le gagnant remportera :

- *[Description du prix, ex. un repas pour deux au Restaurant et une bouteille de [Nom de l'alcool]].*

La valeur minimale approximative est de 250\$ pour les prix Bronze. La valeur minimale approximative est de 500\$ pour les prix Argent. La valeur minimale approximative est de 1000\$ pour les prix Or. Le prix n'est ni transférable, ni échangeable, ni monnayable.

6. Désignation du gagnant

Un tirage au sort sera effectué 24h après la date de publication, à 10h am (HNE) pour les prix Argent et Bronze, parmi toutes les participations admissibles reçues. Un tirage au sort sera effectué 10 jours après la date de publication, à 10h am (HNE) pour les prix Or, parmi toutes les participations admissibles reçues. Le gagnant sera contacté via message direct sur Instagram.

Si le gagnant ne répond pas dans les 48 heures suivant le contact, un autre tirage sera effectué.

7. Règlements relatifs à l'alcool

- *Le concours ne vise pas à inciter à la consommation abusive d'alcool.*
- *Le gagnant devra présenter une preuve d'âge valide pour recevoir le prix.*

8. Acceptation des règlements

En participant, chaque participant accepte les présents règlements.

9. Exclusion de responsabilité

Instagram n'est en aucun cas associé à ce concours et ne peut être tenu responsable.

10. Approbation par la RACJ

Ce concours respecte les lois et règlements applicables au Québec et a été soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) si requis.